

Centres de loisirs
municipaux du mercredi
et des vacances

Réserv@tion en ligne

MODE D'EMPLOI

<https://espace-citoyens.net/rennes>



La réservation en ligne



Depuis décembre 2015, nous avons expérimenté avec les familles de plusieurs écoles, la réservation en ligne pour la restauration, les centres de loisirs du mercredi, des petites vacances et de l'été.

Le bilan de cette expérimentation nous a amené en 2016 à généraliser le dispositif à l'ensemble des familles pour les centres de loisirs d'été et des petites vacances. Cela concerne aujourd'hui également les centres de loisirs du mercredi. Grâce à cette réservation, la Ville peut connaître le nombre d'enfants participant aux activités et ainsi adapter le nombre d'encadrants au plus près des effectifs.

Désormais, vous devez réserver en ligne pour les activités : centres de loisirs du mercredi, des petites vacances et de l'été sur l'espace famille
<https://espace-citoyens.net/rennes>

Vous trouverez dans ce livret la démarche à suivre, étape par étape.

*Lénaïc Briéro,
Adjointe au Maire
déléguée à l'Éducation*

*Nadège Noisette,
Adjointe au Maire déléguée
aux approvisionnements*



MON COMITE

BIENVENUE SUR VOTRE ESPACE FAMILLE

INFORMATION : VOS TARIFS 2017
 Pour connaître vos tarifs applicables du 1 janvier 2017 au 31 janvier 2018. (cliquer ici)

Vous pouvez accéder à la consultation de votre fiche famille en cliquant sur **ici** ou **ici** pour la télécharger.

Pour accéder aux services :

- **Je n'ai pas encore de compte personnel** : je souhaite le demander. Cliquez sur le lien **ici** pour accéder au formulaire de demande. Vous devrez fournir une photo d'identité et un numéro de téléphone. Vous devrez aussi compléter avec vos données bancaires.
- **J'ai déjà un compte personnel** : je me connecte avec mes identifiants. Sélectionnez votre adresse identifiée et cliquez sur le bouton **ici** pour accéder au formulaire de demande. Vous devrez fournir une photo d'identité et un numéro de téléphone. Vous devrez aussi compléter avec vos données bancaires.

Cette rubrique permet aussi d'accéder aux différentes familles de familles :

- Identifier vos conventions.
- Payer vos factures qui figurent sur le tableau de bord de vos activités après votre inscription.
- Réserver une activité pour la réservation en ligne, le centre de loisirs du dimanche ou une réservation spéciale.

30 MAIS 2017

ACTUALITÉS

Inscriptions scolaires 2017-2018
 Pour connaître vos dates d'inscription, cliquez sur le lien **ici**.
 Pour connaître vos dates de paiement, cliquez sur le lien **ici**.

Information en ligne : Régularité paiement
 Pour connaître vos dates de régularité, cliquez sur le lien **ici**.
 Pour connaître vos dates de paiement, cliquez sur le lien **ici**.

St. Laurent Michel, Champion de Lézard de Tignes
 Cliquez sur le lien **ici** pour connaître les dates de régularité et les dates de paiement.

www.tignes.com





Pour fréquenter les centres de loisirs du mercredi après-midi ou des vacances, il vous faut :

– 1 –

**Remplir la fiche de renseignements*
et contacter les numéros utiles en cas d'accueil
nécessitant une prise en charge spécifique
(régime alimentaire, allergie, AVS...)**

– 2 –

Créer votre compte sur l'espace famille

<https://espace-citoyens.net/rennes>

– 3 –

**Réserver les jours de présence de votre enfant
au plus tard 8 jours avant la fréquentation
sur <https://espace-citoyens.net/rennes>.
Vous pouvez annuler dans les mêmes délais.**

À titre d'exemple :

pour réserver la présence de votre enfant
le mercredi 18 octobre 2017, vous pouvez effectuer
la démarche (réservation ou annulation)
jusqu'au mardi 10 octobre dernier délai.

**Vous avez la possibilité d'anticiper
en réservant pour toute l'année,
pour le mois, la semaine ou la journée.**

**Sans réservation préalable,
l'accueil de votre enfant n'est pas garanti.**

* La fiche de renseignements est disponible sur l'espace famille
ou dans le guide des activités 2017/2018.

À partir de septembre 2017, une version dématérialisée de la fiche
de renseignement sera consultable et accessible sur l'espace famille.
Cette expérimentation sera généralisée à partir de septembre 2018.

Réservez en ligne !



<https://espace-citoyens.net/rennes>

Pourquoi réserver ?

- Sécuriser l'accueil et l'encadrement des enfants
- Programmer les sorties et les activités pédagogiques (bus, intervenants...)

Quand réserver ?

La réservation doit être effectuée le plus en amont possible et **au plus tard 8 jours** avant la fréquentation.

Pour quelles activités réserver ?

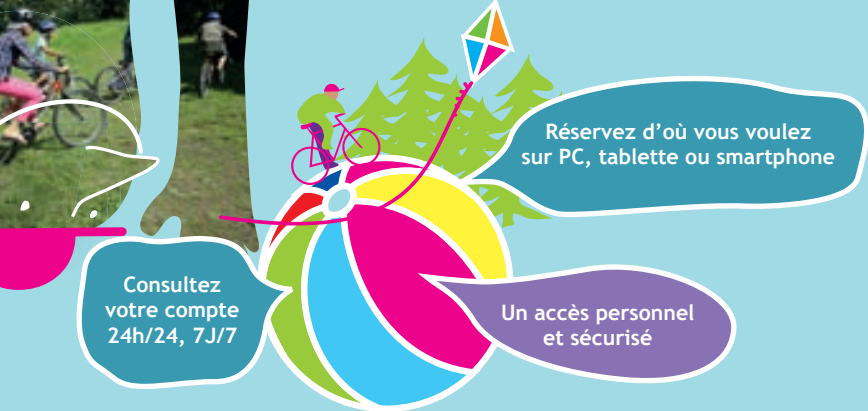
Les centres de loisirs du mercredi, des petites vacances et de l'été.

Vous avez un imprévu, vous avez besoin de déposer votre enfant au centre de loisirs :

En cas d'imprévu en dehors des délais de réservation (8 jours avant), prévenez le personnel en contactant le centre de loisirs. *

Votre enfant sera accepté dans la limite des places disponibles (en fonction des taux d'encadrement). L'équipe d'animation sera vigilante à ce que cela reste ponctuel et exceptionnel.

* Les numéros de téléphone des centres de loisirs sont disponibles sur l'espace famille, rubrique infos pratiques



Consultez
votre compte
24h/24, 7J/7

Réservez d'où vous voulez
sur PC, tablette ou smartphone

Un accès personnel
et sécurisé

Qu'est-ce que l'espace famille ?

Espace personnel sur lequel vous pouvez régler votre facture, effectuer vos réservations ou signaler un changement de coordonnées.

Vous n'avez pas d'accès à internet, comment faire ?

Rapprochez vous du Responsable Éducation Loisirs de votre école ; il saura vous renseigner et vous montrer la démarche à suivre.

Vous pouvez aussi vous rendre au service Formalités de votre mairie de quartier ou en centre-ville au 4 rue Victor Hugo.

Vous pouvez également prendre rendez-vous par téléphone dans les bibliothèques de quartier ou vous rendre à la bibliothèque des Champs Libres **pour réserver un accès internet.**

Votre enfant n'est pas inscrit à l'activité (centre de loisirs du mercredi ou des vacances) ou n'est pas inscrit sur le bon centre de loisirs, le bon centre de départ :

Contactez le Service Tarifs Enfance Écoles et Loisirs (02 23 62 15 52) qui fera le nécessaire pour vous inscrire.

Vous souhaitez changer votre enfant de centre de loisirs ou l'inscrire sur plusieurs centres de loisirs (dans la limite de 2 centres) :

Contactez le Service Tarifs Enfance Écoles et Loisirs (02 23 62 15 52).

Comment faire? ...en quelques clics



1

CONNECTEZ-VOUS



Sur l'espace famille

<https://espace-citoyens.net/rennes>

accessible depuis la page d'accueil du site internet

www.metropole.rennes.fr

via la rubrique «outils et ressources»

2

INDIQUEZ L'IDENTIFIANT ET LE MOT DE PASSE DE VOTRE COMPTE



En cas d'oubli,
cliquez sur « J'ai oublié mon mot de passe »

ATTENTION !

Lors de la première connexion, vous devez créer un compte.
Pour cela, contactez le Service Tarifs Enfance Écoles et Loisirs*
au 02 23 62 15 52 ou par mail à : steel@ville-rennes.fr

Une adresse mail vous sera demandée. Vous recevrez un message automatique
vous permettant d'activer facilement votre compte.

* Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h.



3

POUR RÉSERVER



La réservation doit être effectuée le plus en amont possible et au plus tard 8 jours avant la fréquentation de votre enfant.

- ① Sélectionnez l'icône « Mes réservations »
- ② Choisissez le prénom de votre enfant et l'activité pour laquelle vous souhaitez effectuer une réservation
- ③ Cliquez sur « Commencer »

ATTENTION !

Pensez à vérifier que votre enfant est bien inscrit sur le bon centre de loisirs et le bon centre de départ avant d'effectuer vos réservations.



④ Cochez les cases correspondantes pour indiquer les dates et / ou périodes de présence de votre enfant (avec ou sans repas ; pour la journée ou demi-journée)

⑤ Cliquez sur «Aller à l'étape 2»

⑥ Cliquez sur «Valider»

Une fois votre réservation effectuée,
un mail de confirmation vous est envoyé.

ASTUCE

Si vous avez d'autres enfants, vous pouvez effectuer la même réservation en cochant la case «effectuer la même demande pour...» sous le calendrier des réservations, avant de cliquer sur «Aller à l'étape 2».

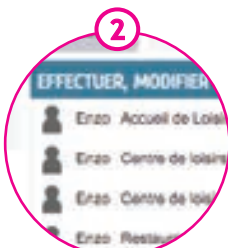
À NOTER

Si votre enfant suit un régime alimentaire pour raison médicale, contactez Mme Chantal Edet au service de la restauration au 02 23 62 15 57



4

POUR ANNULER UNE RÉSERVATION



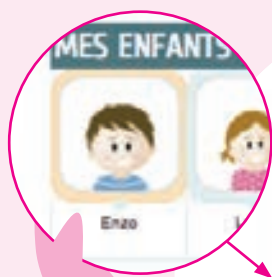
Vous pouvez annuler une réservation au plus tard 8 jours avant la fréquentation de votre enfant.

- ① Sélectionnez l'icône « Mes réservations »**
- ② Choisissez le prénom de votre enfant et l'activité pour laquelle vous souhaitez annuler une réservation**
- ③ Cliquez sur « Commencer »**
- ④ Décochez les cases pour annuler une réservation**
- ⑤ Cliquez sur « Valider »**

Une fois votre annulation effectuée, un mail de confirmation vous est envoyé.

5

CONSULTER L'HISTORIQUE DE VOS RÉSERVATIONS ET LES ACTIVITÉS AUXQUELLES VOTRE ENFANT EST INSCRIT



July 2017

LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
26	27	28	29	30	1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31	1	2	3	4	5	6

MON AGENDA

- Centre de loisirs petites DOMINIQUE SAVO
- Restauration sur réservi ile - élémentaire
- Accueil de Loisirs EM LES GAVELLES
- Centre de loisirs 1/2 m ILLE / RD DE VERDUN

Sur la page d'accueil, à gauche, cliquez sur le prénom de votre enfant.

Vous pourrez voir les présences enregistrées, les réservations effectuées et validées.

Le Responsable Éducation Loisirs et les équipes d'animation de votre école sont à votre disposition pour répondre à vos questions et vous accompagner dans vos démarches.

Les numéros de téléphone des centres de loisirs sont disponibles sur l'espace famille, rubrique infos pratiques.



VOUS N'AVEZ PAS INTERNET ?

Prenez rendez-vous par téléphone dans une bibliothèque de quartier ou déplacez-vous à la bibliothèque Les Champs Libres pour réserver un accès internet.

Bibliothèques de quartier

Horaires d'ouverture

Lundi
(uniquement Triangle)
14h30-18h30

Mardi et vendredi
14h30-18h30

Mercredi
10h-12h30
et 14h30-18h30

Nord Vilaine

Bibli | Bourg l'Évesque
2, bd de Verdun
02 23 62 26 35

Bus n° C2 (arrêt Brest ou Verdun)

Bibli | La Bellangerais
5 bis, rue du Morbihan
02 23 62 26 40

Bus n° C5 (arrêt Monts d'Arrée)

Bibli | Long-Champs
60, rue du Doyen Albert
et Pierre Bouzat
02 23 62 26 36

Bus n° C1 (arrêt Doyen Albert Bouzat)

Bibli | Maurepas
32, rue de la Marbaudais
02 23 62 26 38

Bus n° C5 (arrêt Gros Chêne)
Bus n° 9 (arrêt Saint-Exupéry)

Bibli | Thabor-Lucien Rose
11, square Lucien Rose
02 23 62 26 41

Bus n° C3 (arrêt Saint-Vincent)
Bus n° C4, C6 (arrêt Pont de Chateaudun)

Bibli | Villejean
43, cours Kennedy
02 23 62 26 32

Métro: Kennedy

Sud Vilaine

Bibli | Champs-Manceaux
Espace social et culturel
Aimé Césaire
15, rue des frères Louis
et René Moine
02 23 62 26 90

Bus n° C3 (arrêt Champs-Manceaux)



Vous pouvez
aussi réaliser
vos réservations
à partir
d'un smartphone.

Samedi
10h-12h30
et 14h30-18h

Bibli | Cleunay
2, rue André Trasbot
02 23 62 26 70

Bus n° 9 (arrêt Ferdinand de Lesseps)

Bibli | Clôteaux-Bréquigny
84, rue d'Angleterre
02 23 62 26 91

Bus n° C5 (arrêt Boberil)

Bibli | Landry
100, rue de Châteaugiron
02 23 62 26 39

Bus n° C1 (arrêt Villebois-Mareuil)

Bibli | Triangle
3, bd de Yougoslavie
02 23 62 26 93

Métro : Le Blosne ou Triangle

ATTENTION !

L'été, les bibliothèques ferment
4 semaines à tour de rôle.

Bibliothèque Les Champs Libres

Horaires d'ouverture

Du mardi au vendredi : 12h-19h

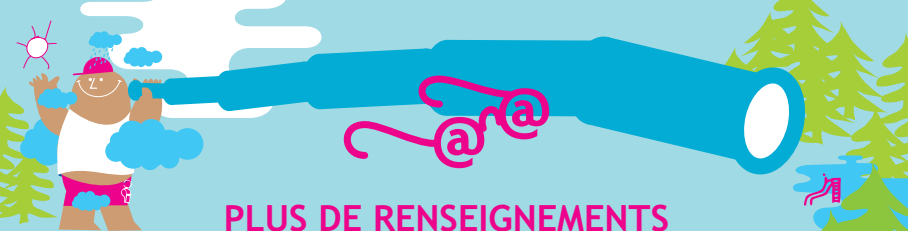
Samedi et dimanche : 14h-19h

Pôle vie du citoyen

10, Cours des Alliés
02 23 40 66 00

Bus n° C2, 7, 11 (arrêt Magenta)
et C3 (arrêt Charles de Gaulle)
Métro : Charles de Gaulle, Gares





PLUS DE RENSEIGNEMENTS

—
Par téléphone au 02 23 62 10 10
auprès du service relations citoyens

ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 18 h 30
et le samedi matin de 9 h à 12 h 30.

—
Auprès du service Formalités

Dans votre mairie de quartier :

ouvert les lundi, mardi, mercredi et vendredi
de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h,
le jeudi de 13 h 30 à 17 h.

En centre-ville, au 4 rue Victor Hugo :

ouvert les lundi, mardi, mercredi et vendredi
de 8 h 30 à 17 h en continu,
le jeudi de 11 h 30 à 17 h en continu,
le samedi de 9 h 30 à 12 h.

ATTENTION !

Pendant les vacances, le service
peut adopter des horaires différents.

—
Sur internet

<https://espace-citoyens.net/rennes>

<http://educarennes.fr>

<http://metropole.rennes.fr/>



À NOTER



Mon identifiant _ _ _ _ _

Mon mot de passe _ _ _ _ _